L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An..... $3 00
Six Mois..... 1 50
Quatre Mois..... 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement de Choix
—COMME—
Résidence et Propriétés Foncières Commerciales pour Spéculation,
Améliorées et non Améliorées.
A L'ENCAN!!!

Succession de Carl Kummel.

No 70,765—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date de ce jour et signé le 6 août 1903, et adressé à Jos. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, JEUDI le 10 septembre 1903, à midi la propriété foncière ci après—

1 Dix lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville, dans ce qui autrefois se nommait Bloomingdale et désigné par les numéros 121 et 130 inclusivement sur un plan de Bloomingdale, fait par Benjamin Buisson, voyer, de la paroisse Jefferson le 12 Nov. 1836, et déposé en l'étude de Wm Y. Lewis, alors notaire en cette ville. Les lots 141, 122, 123 et 124 mesurant chacun 35 pieds de face à la rue State, et les lots 125 et 130, inclusivement, mesurant chacun 40 pieds de face à la rue State tous ayant une profondeur irrégulière et bornés dans le fond par la propriété maintenant ou dernièrement appartenant à Cornelius Hurst. Tout le ci-dessus en mesure américaine et connue et tracé sur le plan par Edgar Filhé, voyer, le 20 juillet 1899, annexé à un acte pardevant Théodore Cotonio, notaire, le 3 août 1899 acquis le 3 août 1899, livre des transferts No 173 fo 616. Les lots ci-dessus vendus chacun séparément.

2 Trois lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en dépendant situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins St André Ste Marie et Constance et désignés par les Nos 8, 9 et 10, sur un plan de Hugh Grant, voyer, déposé en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire en cette ville, lesquels lots sont contigus et mesurant chacun vingt pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de vingt et un pieds, cinq pouces, et six lignes, entre lignes parallèles, le tout en mesure américaine, acquis le 10 janvier 1879, Bureau des transferts, livre 109, fo 698.

Les améliorations consistant en un magasin triple à deux étages en briques connue sous le numéro 1918—24 rue Magasin. La propriété est en face du Marché Magasins et rapportant un bon revenu.

3e Une certaine portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et améliorations y appartenant ou en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Harmonie, Pleasant Camp et Chestnut, laquelle portion de terre contient environ trente-cinq pieds de front sur une profondeur de quarante pieds de l'ancienne rue des rues Camp et Harmonie et mesurant en mesure américaine quarante pieds de face à la rue Harmonie sur une profondeur de cent vingt pieds, étant une partie de la propriété acquise de E. F. Schmidt, par acte pardevant John Hendernagel, ancien notaire, le 2e janvier 1880, et enregistré dans le livre 112, folio 222 du bureau des transferts.

Les améliorations consistent en un splendide cottage simple connu comme 1206 rue Harmonie.

4e Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet No 64 borné par les rues Magasins, Camp, Neuvième et Huitième, et mesurant soixante et un pieds six pouces de face à la rue Magasins sur une profondeur de quatre vingt dix neuf pieds onze pouces, acquis le 3 février 1858, Livre du Bureau des Transferts — fo — Les améliorations consistent en quatre magasins à deux étages en briques connues comme 3115-17-21 23 rue Magasins. La propriété est près du marché de la rue Neuvième et rapporte de bons revenus et est d'un placement excellent.

5e Un lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent ou en dépendent situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Neuvième Magasins Huitième et Camp désigné comme lot 14 mesurant trente et un pieds onze pouces de face à la rue Neuvième sur une profondeur de cent vingt cinq pieds entre lignes parallèles, acquis le 4 août 1892, livre 146, folio 279 du Bureau des Transferts. Les améliorations sont connues comme No 1115 rue Neuvième.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs la balance s'il y a un ou crédit de un et deux ans en billets de vendeur avec lien et les clauses usuelles de sécurité, portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, l'acquéreur devant payer les taxes d'Etat de 1903 en plus et au dessus de son enchère, les loyers des propriétés jusqu'à la date du passage de l'acte de vente devant appartenir à la succession 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour collecter les billets. Les actes de vente devant être passés pardevant Busière Rouen, notaire, aux frais des acquéreurs. Le dépôt usuel de 10 0/0 pour lier la vente devant être déposé par les acquéreurs au moment de l'adjudication.

Aussi au même moment et endroit et sous les mêmes conditions de vente annoncé ci-dessus, je vendrai:

1. Le cottage résidence nouvellement, No 3133 rue du Camp à l'encoignure Neuvième, d'après le plan.

2. Le cottage double Nos 2020-22 rue Sixième, entre les rue Remparts et Saratoga, d'après le plan.

3 Le cottage double Nos 2024-26 rue Sixième, entre les rues Remparts et Saratoga, d'après le plan.

J. L. ONORATO
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières
303 rue Baronne

J. J. McLoughlin, avocat.
9 août—9 10 23 30—sept 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double Nos 5304-5306 rue du Camp, ditet Vaumont, Lemoine et Magasins

A L'ENCAN à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, MARDI, le 1er septembre 1903 à midi, Succession de Mme Emily Gregg No 70,886, Cour Civile de District, Division D. Conformément à et en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C agissant pour l'Honorable W. B. Sommerville juge de la Division D maintenant absent en congé, ledit ordre rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée le 27 juillet 1903 et adressé à Joseph L. Onorato encanteur je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne MARDI le 1er septembre 1903 à midi, la propriété foncière ci-dessous—

PROPRIETE FONCIERE

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits ci-dessus y appartenant et en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Camp, Léontine et Magasins, ledit lot est désigné par le numéro quatorze mesurant trente et un pieds de face à la rue du Camp sur une profondeur de cent six pieds et six pouces et six lignes sur la ligne de côté du lot No trente et cent sept pieds neuf pouces et sept lignes sur la ligne de côté du lot No quinze.

Conditions Un tiers ou plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans à l'option du acquéreur la partie de crédit de ladite vente devant être attestée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant huit pour cent par an d'intérêt à la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale sur le lot et privilège du vendeur sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité 10 pour cent hono raires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer en plus et au dessus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1903 et faire un dépôt au moment de l'adjudication de 10 pour cent du prix d'achat avec mandataire. L'acte de vente devant être passé pardevant W. A. Bell, notaire aux frais de l'acquéreur.

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières
303 rue Baronne

31 juil.—31 août 2 9 16 23 30—sept 1

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Charmant Cottage-Résidence avec Terrains Spacieux et Embellissements,

No 3611 RUE CARONDELET,

Entre les rues Foucher et Amélie.

Succession de Frank Emmett.

No 70,799—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur Bureau No 134 rue Carondelet—JEUDI le 10 septembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 5 août 1903 de l'Hon W. B. Sommerville juge de la susdite Cour Division D agissant pour l'Hon George H. Lazard juge de la Division C, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, savoir

Le charmant cottage en bois élevé à un étage, No 3611 rue Carondelet, retiré du trottoir, élevé très haut de terre et contenant de vastes galeries sur la façade, sur l'arrière et dans le fond, vestibules, salons, bibliothèque, salle à manger, office, cuisine, six chambres à coucher, deux chambres à bain et toutes facilités modernes. La maison est élégamment tapissée et décorée. Le terrain est divisé en jardins potagers et allées. Les terrains sont tracés en paysage, jardin potager et tremon des. Le terrain est décrit, comme une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits voies privilèges et servitudes et avantages y appartenant et en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 64 borné par les rues Carondelet, Foucher, Baronne et Amélie. Laditte portion de terre mesurant quatre-vingt dix pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur sur le côté vers la rue Foucher de sept quarante sept pieds neuf pouces sur cent quarante sept pieds sept pouces sur la ligne de côté vers la rue Amélie, sur une largeur dans le fond de quatre vingt dix pieds le tout plus ou moins.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur la balance devant être représentée par des billets en 1 2 et 3 ans de crédit spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur, portant 6 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets. Les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur des billets, et l'acquéreur assumant les taxes d'Etat dues et exigibles en 1903 en plus et au-dessus du prix de la vente. L'acte devant contenir toutes les clauses usuelles. 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Jeff C. Wendt, notaire devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité aux frais de l'acquéreur.

9 août—9 16 23 30—sept 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE

Au plus haut enchérisseur.

VENTE EN PARTAGE

De propriétés de choix, de commerce et de Placement.

Le magasin à quatre étages, avec façade en granit, No 316 rue Carondelet entre les rues Gravier et Union.

A proximité de la grande amélioration qui se fait dans le voisinage.

Un placement de promesse et de stabilité.

La résidence double substantielle en briques, à deux étages.

Nos 743 et 745 rue Julie, à l'encoignure N.-E de la rue Carondelet.

Mary Jane MacKee épouse de la mineure Madeline Hope Mac Kee vs Martha Wiman Smith, femme de Reginald William Prescott et al.

No 70,982—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet — JEUDI le 27 août 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 16 juillet 1903 et signé le 22 juillet 1903 par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé dans affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir :

1e La propriété commerciale de choix, No 316 rue Carondelet, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Union Gravier et St Charles. Le lot de terre est désigné par le No 5, sur un plan dressé par Joseph Pilie, voyer, le 21 eme jour d'avril 1932 et annexé à un acte passé pardevant G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville, et mesurant 25 pieds de face à la rue Carondelet la même mesure en largeur dans le fond, par une profondeur de 94 pieds 8 1/4 pouces et un quart d'un pouce entre lignes qui le divise du lot No 4 et 94 pieds 10 pouces et 6 1/4 de pouces sur le côté vers la rue Union, le tout en mesure américaine.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à quatre étages avec une massive façade en granit lui donnant une apparence de permanence ce qu'aucun autre matériel ne possède en vue des grandes améliorations maintenant en voie d'achèvement dans le voisinage. Cette propriété est un des meilleurs placements qui se puisse trouver. Subrogé au bail ci-dessus expirant le 30 septembre 1904.

2e La bâtisse substantielle double en briques à deux étages Nos 743 et 745 rue Julie à l'encoignure N. E de la rue Carondelet dans le Premier District de cette Ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Grodnet, Carondelet et St Charles contenant chaque côté 9 chambres, vestibule chambre à bain, offices galeries, citerne, hangar et le lot de terre est désigné par la lettre A, sur un plan dressé par Julius Koch, architecte, une copie en croquis duquel plan est annexé pour référence à un acte de vente passé pardevant Busière Rouen notaire le 4 septembre 1896 et mesurant d'après ledit plan 43 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Julie sur 96 pieds de profondeur et façade sur la rue Carondelet et entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée de quatre pieds de largeur dans le fond en commun avec ledit lot et d'autres. Ledit lot formant l'encoignure des rues Carondelet et Julie ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant. La propriété est en bon état bien tapissée et est à proximité des marchés, écoles, églises et elle est à quelques minutes de marche du centre des affaires, toujours bien louée et elle est un placement désirable, mise à prix au taux de 6 0/0 par an payable jusqu'au 30 septembre 1904.

Termes et conditions—Pour le 1/4 d'intérêt de la mineure un tiers ou plus comptant et la balance en 1 et 2 ans de crédit à l'option de l'acquéreur, ladite balance devant être divisée en des paiements partiels égaux et devant être représentée par des billets des mêmes pour satisfaire les intérêts des parties portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale l'acquéreur devant assurer les améliorations sur ladite propriété jusqu'au montant de la portion de crédit dudit prix d'achat et de transférer les polices d'assurance au porteur des dits billets. L'acte de vente devant contenir les clauses de non aliénation vente sans évaluation 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer le paiement et toutes les autres clauses usuelles dans actes de vente. Pour les trois quarts d'intérêt des défendeurs dans ladite propriété en même devant être vendu tout de comptant au plus haut enchérisseur. Les acquéreurs devant avoir droit aux avantages du décret après le paiement du prix et d'assumer et de payer toutes les taxes dues et exigibles en 1903 en plus et au dessus du prix d'adjudication

Actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire aux frais de l'acquéreur.

E. Howard McCaleb avocat pour la plaignante

26 juil.—26 août 2 9 16 23 27

Succession de Victor Dielmschneider.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71,223—Division A

Attendu que Joseph Victor Dielmschneider a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Victor Dielmschneider décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier — A. Guichard avocat.

6 août—6 10 15

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix du Troisième District.

Lots dans le Septième District.

SUCCESSION DE JULES LAPENE.

No 26,797—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR PAUL & GURLEY.—Albert Paul, Encanteur—Bureau 727 rue Commune—JEUDI le 3 septembre 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable I. C. W. Ellis juge de ladite Cour Division A maintenant en congé, daté le 27 juillet 1903 dans l'affaire de la succession de Jules Lapene, il sera vendu à l'enchère publique—

1e Quatre lots de terre dans le troisième district de cette ville dans l'Ilet 179 borné par les rues Abondance Agriculture, Bourbon et Touro. Dix de ladite lots faisant face à la rue Touro deux à la rue Agriculture et deux à la rue Abondance. Voyez le plan à la Bourse pour renseignements et dimensions.

2e Vingt lots de terre dans le même district dans l'ilet No 1926 borné par les rues Tréhor, Bourbon, Abondance et Touro formant presque le tout de l'ilet, excepté deux lots à l'angle des rues Tréhor et Touro. Voyez le plan à la Bourse pour renseignements et dimensions.

3e Neuf lots dans le même district, dans l'ilet 1920 borné par les rues Touro, François, Bénéfice et Tréhor constituant toute la façade sur la rue Tréhor. Voyez le plan à la Bourse pour renseignements et dimensions.

4e Huit lots dans le même district dans l'ilet 1980 borné par les rues Touro, Tréhor, Bourbon et Bénéfice tous faisant face à la rue Tréhor. Voyez le plan à la bourse pour renseignements complets.

5e Sept lots dans l'ilet 1715 borné par l'avenue Maigny, les rues Bourbon, Agriculture et Touro faisant face aux rues Bourbon et Agriculture. Voyez le plan à la Bourse pour dimensions complètes.

6e La moitié indivis d'intérêt dans le lot ou bâtiment 1502 borné par les rues Annette Hope, Law et St Antoine faisant face aux rues Hope, Annette et St Antoine.

7e Un certain triangle No 1717 borné par l'avenue Maigny, les rues Industrie et St Antoine, mesurant 83 pieds 7 pouces et 5 lignes à la rue St Antoine, 190 pieds 1 pouce sur une Maigny et 170 pieds 7 pouces et 1 ligne à la rue Industrie.

8e Un certain lot dans le Septième District, ilet 308 343, borné par les rues Mobile, Cambronne, Dante et Sycamore, mesurant 51 pieds 6 pouces sur un parallèle 27 pieds de largeur, faisant face à la rue Sycamore à la rue Mobile, sur une profondeur de 150 pieds 1 pouce.

9e Une certaine langue de terre dans le septième district, ilet borné par les rues Julie, Cambronne, Sycamore et Mobile, dans l'ilet 307 324, autrefois ilet 129 et appelée une langue dans 149 mesurant 5 pieds sur la rue Sycamore la même à la rue Dixième, sur 350 pieds sur une aller en 650 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Fred Zenger, notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

2 août—2 9 16 23 30—sept 3

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 923 rue Salcedo entre les rues St Philippe et Dumaine.

American Homestead Company vs Maurice Chagnard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 70,317—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 3 septembre 1903 à midi, de la propriété ci-après désignée à savoir:—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet désigné par le No municipal 613 borné par les rues Salcedo, Lopez, St-Philippe et Dumaine, ledit morceau ou portion de terre mesurant quarante et un pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Salcedo, la même mesure dans le fond sur soixante et onze pieds de profondeur sur la ligne de côté vers la rue St Philippe et soixante treize pieds huit pouces et cinq lignes de profondeur plus ou moins sur la ligne de côté vers la rue Dumaine laquelle dite portion de terre est composée du tout du lot original No 16 et une partie du lot original No 17 contigu au lot No 16, et ladite lots 16 et 17 sont chacun tracés sur un plan fait par L. H. Pilie, ancien voyer de ville, le 17 janvier 1858 et déposé en l'étude de E. Bouny, ancien notaire en cette ville et annexé sur un plan de C. G. de Lasse, architecte, daté le 1er mai 1863

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Henry Craig, avocat pour la plaignante.

1er août—1 7 14 21 28—sept 3

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Premier District

Portant le numéro municipal 3009 rue Perdido, entre les rues Salcedo et Gayoso.

The Peoples Homestead Association vs William Anderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71,053—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 27 août 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Perdido, Salcedo, Gravier et Gayoso lequel lot est désigné par le numéro trois de l'ilet No 638, sur un croquis annexé à un acte passé pardevant N. B. Trist notaire public, le 7 octobre 1899, conformément duquel ledit lot mesure vingt huit pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Perdido sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante.

24 juil.—24 25 31—août 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.

Portant les Nos Municipaux 1321 et 1323 rue Annette, entre les rues Prieur et Johnson

The Peoples Homestead Association vs Mme Desire Harrison, femme de April Monro et April Monro.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 71,060—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 27 août 1903, à midi, à la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Annette, Prieur (autrefois Josephine), St Antoine et Johnson (autrefois Célestine) lequel lot est désigné par le No 17 et mesure trente et un pieds onze pouces et sept lignes de face à la rue Annette sur une profondeur de cent vingt huit pieds entre lignes parallèles, le tout d'après un certain devis fait par Jean de Armas déposé en l'étude de ce jour, date le 27 août 1894 et annexé à un acte de vente pardevant Theodore Cazaux, date le 24 novembre 1894.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante.

24 juil.—24 25 31—août 7 14 21 27

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 923 rue Salcedo entre les rues St Philippe et Dumaine.

American Homestead Company vs Maurice Chagnard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 70,317—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 3 septembre 1903 à midi, de la propriété ci-après désignée à savoir:—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits voies servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet désigné par le No municipal 613 borné par les rues Salcedo, Lopez, St-Philippe et Dumaine, ledit morceau ou portion de terre mesurant quarante et un pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Salcedo, la même mesure dans le fond sur soixante et onze pieds de profondeur sur la ligne de côté vers la rue St Philippe et soixante treize pieds huit pouces et cinq lignes de profondeur plus ou moins sur la ligne de côté vers la rue Dumaine laquelle dite portion de terre est composée du tout du lot original No 16 et une partie du lot original No 17 contigu au lot No 16, et ladite lots 16 et 17 sont chacun tracés sur un plan fait par L. H. Pilie, ancien voyer de ville, le 17 janvier 1858 et déposé en l'étude de E. Bouny, ancien notaire en cette ville et annexé sur un plan de C. G. de Lasse, architecte, daté le 1er mai 1863

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Henry Craig, avocat pour la plaignante.

1er août—1 7 14 21 28—sept 3

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 923 rue Salcedo entre les rues St Philippe et Dumaine.

American Homestead Company vs Maurice Chagnard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 70,317—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 3 septembre 1903 à midi, de la propriété ci-après désignée à savoir:—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits voies servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet désigné par le No municipal 613 borné par les rues Salcedo, Lopez, St-Philippe et Dumaine, ledit morceau ou portion de terre mesurant quarante et un pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Salcedo, la même mesure dans le fond sur soixante et onze pieds de profondeur sur la ligne de côté vers la rue St Philippe et soixante treize pieds huit pouces et cinq lignes de profondeur plus ou moins sur la ligne de côté vers la rue Dumaine laquelle dite portion de terre est composée du tout du lot original No 16 et une partie du lot original No 17 contigu au lot No 16, et ladite lots 16 et 17 sont chacun tracés sur un plan fait par L. H. Pilie, ancien voyer de ville, le 17 janvier 1858 et déposé en l'étude de E. Bouny, ancien notaire en cette ville et annexé sur un plan de C. G. de Lasse, architecte, daté le 1er mai 1863

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante.

24 juil.—24 25 31—août 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence double en bois à deux étages,

Nos 1608-1610 rue Gasquet.

SUCCESSION DE BERNARD BORIE.

No 40,126—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur, bureau No 727 rue Commune—MARDI le 1er août 1903 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division C, agissant pour l'Honorable W. H. Sommerville juge de ladite Cour Division D date le 22 juillet 1903 rendu sur application de la COMMERCIAL TRUST AND SAVINGS BANK, Administrateur dans affaire de la succession de Joseph Aiten Dossier No 70,976 de ladite Cour, il sera vendu à l'enchère publique—

Une certaine portion de terre ensemble avec tous les droits voies servitudes privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant située dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet désigné par le No 11 sur un devis d'arpentage fait par Edgar Filhé, voyer, sous la date du 6 juin 1903 et annexé pour référence à l'inventaire pris dans ces procédures par James Simeon, notaire, le 2me jour de juin 1903, d'après ledit plan le dit lot commence à une distance de soixante trois pieds dix pouces de l'encoignure des rues Gasquet et Robertson et mesurant vingt neuf pieds et sept lignes de face à la rue Gasquet, sur une première profondeur de trente deux pieds sur la ligne vers la rue Robertson de là sur une ligne oblique trois pieds deux pouces et trois lignes de à une deuxième profondeur de soixante dix neuf pieds deux pouces et quatre lignes, cent vingt pieds de profondeur sur la ligne vers l'avenue Claiborne, cent trente pieds onze pouces et cinq lignes dans le fond ensemble avec l'usage d'une allée commune ouvrant sur la rue Gasquet et mesurant trois pieds sept pouces et six lignes de largeur sur une profondeur d'environ 38 pieds.

Les bâtisses et améliorations sur ledit lot décrit portant les numéros municipaux 1608 et 1610 rue Gasquet, et consistant en une maison double en bois à deux étages contenant quatre chambres et escalier dans le vestibule de chaque côté et une bâtisse à deux étages pour cuisine dans le fond. Cette propriété est bien située près du marché Claiborne et du centre commercial, toujours occupée et rapportant de jolis revenus.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, devant être représentée par un billet ou des billets de l'acquéreur, payables en un et deux ans après date avec huit pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement, ledit billet devant être garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles et mêmes aires de sécurité, les taxes de 1903 devant être payées par l'acquéreur.

L'acte de vente pardevant Fred Zenger, notaire aux frais de l'acquéreur, un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Ces propriétés ensemble sont louées au taux de $11 par mois.

J. F. Walton Avocat.
9 août—9 16 23 30—sept 6 13 15

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Wm D. Dow vs F. W. Miller.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 14,067—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans je procéderai à vendre à l'enchère publique en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre l'passage de la Bourse et la rue Chartres dans le 2me District de cette ville le LUNDI 17 août 1903 à 11 heures A. M. Trois mille actions du fonds capital de la International Chemical Co., Ltd au nom de F. W. Miller, défendeur dans cette affaire. Certificats Nos 11, 12 et 15. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions, comptant.

CHAS R. KENNEDY, Constable 1ère Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Dart & Kernan, avocats. 8 août—8 13 16

VENTES A L'ENCAN.

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION
—DE—
FLORVILLE FOY.

No 70,093 — Division B — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Vente de la propriété encoignure Conti et Remparts Nos 1039-1043 rue Conti et la propriété adjoignante, Nos 1031-1033 rue Conti.

MOI AUGUSTE HUARD, Encanteur demeurant en cette ville en vertu d'un ordre de vente rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée le 29 juillet 1903, signé par l'Honorable John St Paul, juge de la dite Cour, Division C, agissant pour l'Honorable Frederick D. King juge de la dite Cour Division B, maintenant absent en congé, lequel dit ordre confirme l'ordre de vente en date du 1er juin 1903 précédemment rendu dans cette affaire vendrai à l'enchère publique le LUNDI 24 août 1903 à midi à la Vente d'encan de Spear & Rochter No 802 rue Perdido dans le premier district de cette ville, les propriétés immobilières suivantes savoir :

1e Propriété Nos 1039-1043 rue Conti, encoignure Remparts, savoir : Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits et circonstances quelconques y appartenant, situé dans le dit même district de cette ville dans l'ilet No 98 borné par les rues Remparts, Conti, Bourgogne et St Louis, lequel dit lot ou portion de terre forme l'encoignure des rues Remparts et Conti et est désigné par la lettre A sur le certificat d'arpentage et croquis fait le 14 juillet 1903, par D. E. Seghers arpenteur en cette ville et mesure américaine 62 pieds et 6 pouces de face à la rue Conti, par 96 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur et face à ladite rue des Remparts, entre lignes parallèles.

2 Propriété 1031-1033 rue Conti, à savoir Un certain lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits et circonstances quelconques y appartenant situé dans